



Françoise ROCHE
Thierry DRUAIS
Secrétaires généraux



5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 / T 0153940753
FR41@orange.fr / gc.roche@orange.fr
www.snca-nat.fr

COMMUNIQUE

5 décembre : la grève à ne pas manquer

Le gouvernement tergiverse sur sa réforme de retraite à points dont le SNCA e.i.L. Convergence et les Syndicats e.i.L. Convergence ne veulent pas (voir le site et l'article « *Refusons la loi Macron Delevoye* »). L'appel à cesser le travail, lancé par des confédérations qui défendent légitimement leurs régimes spéciaux concerne aussi les professionnels de l'Education Nationale : mal payés, voire très mal, ils sont menacés d'avoir des pensions encore plus réduites qu'aujourd'hui et variant en fonction de la valeur du point à la discrétion de l'exécutif. Il est vrai, si on en croit les récentes publications de la DEPP, que les profs français viennent juste après les profs allemands quant aux salaires et que leur rémunération annuelle atteindrait 53000 euros pour les profs entre cinquante-cinq et soixante-quatre ans ... Soixante-quatre ans ? Et moi qui croyais que la retraite des profs se prendrait à soixante ans ! Motus et bouche cousue des syndicats ayant pignon sur rue, autrement dit les organisations « administratives » !

Les principes posés par le Conseil National de la Résistance en matière de sécurité sociale dont relèvent les pensions versées aux actifs retraités sont suffisamment solides pour qu'il ne soit pas nécessaire de les mettre en cause ; plutôt que de les jeter aux orties il faut toujours tirer de ces principes ce qui peut améliorer les retraites !

Donc, le 5 décembre 2019, nous serons tous en grève !

Il faut préparer ce jour par l'envoi au chef de l'Etat d'une « page de cahier de doléances » sur le modèle ci-dessous que chacun peut imprimer et remplir. Pour l'adresser ensuite, sans aucun timbrage mais présentant le FP (franchise postale) à la place du timbre, à :

Emmanuel Macron
Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du fg Saint-Honoré
75 008 PARIS



Ma page de cahier de doléances

Je,

NOM

VILLE

m'insurge contre la réforme concernant les retraites voulue par le chef de l'Etat. J'estime que les principes posés par le CNR doivent continuer à inspirer la politique sociale de la France.